

RAPPORT ORDONNATEUR SUR LE BUDGET 2024 :

**1 – La subvention de fonctionnement et transferts**

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par la Région augmente de 46.02 % (+ 36 079 €). Elle s'élève pour l'exercice à 114 470 € (78 391 € en 2023, 87 101 € en 2022, 97 592 € en 2021). Après 3 années de réfaction imputable à l'importance du Fonds de Roulement (FdR), elle augmente cette année de manière très significative dans la mesure où le FdR retenu par la Région, de 115 jours, se situe dans la fourchette régionale des Lycées Professionnels, qui va de 45 à 130 jours.

La part ouverte de la DGF au service Activité Pédagogique (AP) s'élève à 32 200 €. Le reste de la subvention, 82 270 €, est ouvert au service Administration et Logistique (ALO).

Pour maintenir le montant des transferts notamment énergétiques effectués au LGT établissement support de l'ensemble immobilier, le budget prévoit de recourir à un prélèvement sur Fonds de Roulement de 3 000 €.

Le reversement effectué au LGT pour financer les dépenses de fonctionnement de la structure et affectée au service ALO s'élève à 85 270 € soit :

- 68 870 € pour les dépenses de viabilisation (enveloppe initiale du marché énergie)
- 6 900 € pour les dépenses d'entretien et les charges générales (6% de la subvention).
- 8 000 € au titre de la reprographie
- 1 500 € pour les frais de stage

**2 – les autres recettes :**

La **Taxe d'Apprentissage** est budgétisée à hauteur de 30 000 €, en fonction des encaissements constatés sur les 4 années précédentes : 2019 (39 516.69 €), 2020 (33 843.25 €), 2021 (28 448.37 €) et 2022 (29 429.87 €) soit une moyenne de 32 809.55 €. Aucune actualisation des données n'est possible à ce jour pour l'année 2023, dans la mesure où l'établissement est dans l'attente du 3<sup>ème</sup> versement de la plate-forme SOLTEA qui interviendra début décembre. Les crédits ouverts sont donc reconduits : 25 000 € en section de fonctionnement (AP) et 5 000 € en section d'investissement (OPC).

La **Formation Continue** : la recette des actions de formation continue menées avec le GRETA Midi Pyrénées Sud fluctue selon les années en fonction du coût des formations dispensées au sein de l'établissement. La moyenne des 4 dernières années s'élève à 45 023.37 €. Il est prévu au budget 2024 45 000 € de recettes au titre du H2 (matière d'œuvre).

**Objets confectionnés** : La moyenne des recettes réalisées au cours des 4 dernières années s'élève à 4 487.81 €. Il est donc prévu au budget une ouverture de 4 500 €.

**Les crédits d'Etat** sont ouverts en fonction des recettes attendues ou des reliquats existants dans les différents services :

- AP : Droits de Reprographie, stages en entreprise
- VE : Fonds Sociaux et Fonds de vie Lycéenne
- SBN : Bourses

Les subventions attribuées par la Région au titre du Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) et de la maintenance préventive et corrective (2DMOE) sont ouverts elles aussi en fonction des crédits disponibles ou des recettes attendues.

Par contre la subvention attribuée par l'Agence France Education pour le programme ERASMUS, actuellement en cours d'utilisation, sera intégrée au budget 2024 en début d'exercice.

### 3 – Activités pédagogiques :

Le service Activités Pédagogiques (AP) augmente en volume, en raison du développement régulier de l'Apprentissage, géré dans le Domaine CFAA, ainsi que du dynamisme du Domaine Enseignement Professionnel (ENSPRO), le lycée demeurant le 1<sup>er</sup> partenaire du GRETA Midi-Pyrénées Sud pour la Formation Continue. Le domaine ENSGAL reste stable.

Le domaine Actions culturelles retrace les crédits ouverts pour le financement du programme culturel : 1 200 € pour le transport (les entrées étant financées par le pass culture), et pour les sorties pédagogiques diverses : 2 500 € ; ainsi que le voyage prévu en janvier 2024 à Luz-St Sauveur pour les élèves de Terminale MELEC – le budget prévisionnel s'élève à 9 912 €, financé par la participation des familles, les dons du FSE et de l'association JDPAP et la participation de l'établissement pour les accompagnateurs .

### 4 – Opérations en Capital :

Au service OPC, sont ouverts 5 000 € de crédits de Taxe d'apprentissage pour financer l'achat de matériels et d'outillages.

### 5 – l'équilibre budgétaire :

**Le résultat prévisionnel est un déficit de 4 059.56 € soit :**

- 3 000.00 € au service ALO pour maintenir le niveau du transfert effectué pour la charge énergétique au LGT.
- 1 059.56 € au service ALO correspondant à l'amortissement des biens acquis sur fonds propres.

**L'Insuffisance d'Autofinancement (IAF) s'élève donc à 3 000 €, déduction faite de la charge d'amortissement.**

Les trois axes sur lesquels s'est appuyée la construction du budget 2024 dans le contexte difficile de la crise énergétique et financière sont les suivants :

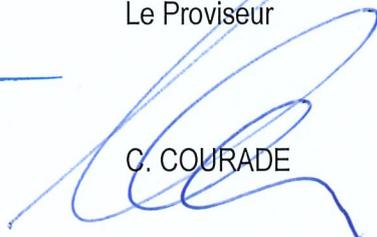
- Développement des activités pédagogiques
- Poursuite du développement des activités culturelles en s'appuyant sur le Pass Culture
- Garantir le niveau des transferts financiers auprès du LGT en charge de la viabilisation de l'ensemble immobilier

L'Adjoint-gestionnaire



D. RAUTURIER

Le Proviseur



C. COURADE